



Disponible en ligne sur

ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France

EM|consulte
www.em-consulte.com



MISE AU POINT

Naissance d'une nouvelle spécialité : la médecine vasculaire



A new specialty is born: Vascular medicine

J.-P. Laroche (Président du Collège national professionnel
de médecine vasculaire (CNPMV))^{a,*,b}

^a Département de médecine vasculaire, hôpital Saint-Eloi, CHRU de Montpellier, 80, avenue
Augustin-Fliche, 34295 Montpellier cedex 5, France

^b MEDIPOLE, 1139, chemin du Lavarin, 84000 Avignon, France

Reçu le 6 janvier 2016 ; accepté le 29 février 2016

Disponible sur Internet le 16 avril 2016

MOTS CLÉS

Médecine vasculaire ;
Spécialité ;
Histoire

KEYWORDS

Vascular medicine;
Specialty;
History

Résumé Le 4 décembre 2015, a été publié au Journal Officiel l'acte de naissance d'une médecine vasculaire, spécialité sous la forme d'un CO-DES cardio-vasculaire/médecine vasculaire. La France est le 7^e pays à obtenir cette spécialité après la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, la République Tchèque, la Slovaquie et la Slovénie, soit 6 pays dans la CEE. Il a fallu donc des années pour aboutir, ce fut long mais passionnant, nous sommes allés d'espoirs en déceptions, avec de nombreux « coups de blues », lobbying aidant... mais nous y avons toujours cru. Cet article fait le récit de 30 ans de combat pour arriver à une médecine vasculaire spécialité. C'est Gaston Bachelard qui écrivait : « Rien ne va de soi, rien n'est donné, tout est construit ». La construction de la médecine vasculaire qui a dû franchir tous les obstacles, rien ne nous a été donné, tout a été conquis. Mais attention « Le spécialiste est celui qui sait de plus en plus de choses sur un domaine de plus en plus restreint, jusqu'à tout savoir sur rien » rappelait Ralph Barton Ferry, philosophe, alors de la modestie et de l'humilité mais gardons nos convictions. La clinique restera la base de notre exercice. Mais ce sont aussi tous les médecins vasculaires qui ont exercé, et ceux qui exercent actuellement qui ont construit aussi jour après jour, année après année, une médecine vasculaire de qualité. C'est grâce à la confiance de nos confrères et de la population que nous occupons la place qui est la nôtre aujourd'hui.

© 2016 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

Summary On the 4th of December 2015, the French authorities officially recognized the birth of a specialty in vascular medicine entitled CO-DES cardiology-vascular/vascular Medicine. France is the 7th country to obtain this specialty after Switzerland, Germany, Austria, Czech Republic, Slovakia and Slovenia, six countries in the EEC. It has taken years to achieve a long but exciting experience: we went from hopes to disappointments, sometimes with the

* Correspondance.

Adresse e-mail : echorajp@gmail.com

<http://dx.doi.org/10.1016/j.jmv.2016.03.003>

0398-0499/© 2016 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

blues, but lobbying helping... with sustained confidence. This article tells the story of 30 years of struggle to achieve this vascular medicine specialty. Gaston Bachelard wrote: "Nothing is obvious, nothing is given, all is built." For the construction of vascular medicine, we had to overcome many obstacles, nothing was given to us, everything was conquered. Beware "The specialist is one who knows more and more things about an increasingly restricted field, up to 'knowing everything about nothing'" recalled Ralph Barton Ferry, philosopher; so there is room for modesty and humility but also convictions. The physical examination will remain the basis of our exercise. But let us recall the contributions of all those vascular physicians who practiced in the past, together with those currently active, who built day after day, year after year, a vascular medicine of quality. It is because of the trust of our colleagues and our patients that we can occupy the place that is ours today.

© 2016 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

La médecine vasculaire est la discipline médicale qui intervient dans la prévention, le diagnostic, le traitement et le suivi des patients atteints d'affections vasculaires périphériques, artérielles, veineuses, lymphatiques et de la microcirculation. Grâce à sa formation initiale, le médecin vasculaire a la maîtrise des explorations fonctionnelles vasculaires parmi lesquelles l'ultrasonographie tient une place dominante mais non exclusive. Le médecin vasculaire est donc le médecin des maladies vasculaires périphériques.

La médecine vasculaire regroupe l'étude des artères, l'étude des veines (maladie thromboembolique veineuse et insuffisance veineuse), la lymphologie et les affections de la microcirculation.

« On conquiert à force de persévérance. »

Georges Matheson

De 1980 à 2015, le principe d'une spécialité d'angiologie puis de médecine vasculaire a toujours été présent chez ceux qui ont eu des responsabilités dans les différentes instances de notre profession. La spécialité a été un moteur très fort, une obstination pour certains, un idéal à atteindre pour d'autres, une nécessité en termes de santé publique, le centre constant de nos préoccupations.

Notre quête de la spécialité a duré plus de 35 ans mais tout s'est accéléré à partir de 1999 avec la création de l'Agence de l'angiologie et la publication du Livre Blanc [1] : « pour la reconnaissance de la spécialité en angiologie. » Rappelons que ce Livre Blanc fut auto-financé par 800 angiologues.

En 2000, naît le CNU de médecine vasculaire en tant que discipline : « par l'arrêté du 4 février 2000, une sous-section médecine vasculaire commune avec la sous-section chirurgie vasculaire a été créée au sein du Conseil national des universités. Cette sous-section 51-04 : chirurgie vasculaire ; médecine vasculaire est la seule parmi les sous-sections médicales à inclure des médecins et des chirurgiens ». Elle est centrée sur les maladies vasculaires dans leurs différents aspects : clinique, investigations, recherche et thérapeutique. Jean-Noël Fiessinger a été le premier représentant de la médecine vasculaire au sein de ce nouveau CNU. En 2000, le terme « médecine vasculaire » s'est naturellement substitué à « angiologie ».

En 2002, la fusion de la Société française d'angiologie de langue française (SALF) et de l'Association française de formation continue en angiologie (AFFCA) a donné naissance à la Société française de médecine vasculaire (SFMV), le

syndicat de l'époque, l'Union syndicale nationale des angiologues (USNA) devient le Syndicat national des médecins vasculaires (SNMV). Il faut insister sur le rôle majeur d'Alain Franco dans la naissance de la SALF, de plus c'est l'un des premiers qui avait envisagé une spécialité, il nous en parlait déjà en 1977.

En 2003, j'ai eu l'honneur de Présider le XXXVIII^e Congrès du Collège français de pathologie vasculaire (CFPV) [2]. Le titre de mon discours était « Profession, médecin vasculaire ». Nous avons été nombreux à faire du discours du Président de la réunion annuelle du CFPV un vibrant plaidoyer pour la médecine vasculaire : Didier Mellièrre [3], Patrick Carpentier [4], François Becker [5], Pascal Priollet [6], Jean-Louis Guilmot [7], Isabelle Quéré [8] ont à leur manière plaidé notre cause.

En 2009, nous avons présenté deux amendements demandant la création de la spécialité de médecin vasculaire, dans le cadre de la loi HPST, l'un à l'Assemblée nationale, soutenu par la droite et l'un au Sénat soutenu par la gauche : ce fut un échec des deux côtés, échec qui nous a confortés dans l'idée que sans une forte volonté politique, il était difficile de faire changer les choses. À cette époque Jean-Louis Guilmot écrivait un éditorial dans le *Journal des Maladies Vasculaires* [9] : « le non à la médecine vasculaire de Mme Bachelot : autisme ou lobbying ? ». Lobbying des anti-médecins vasculaires, lobbying de tout bord, lobbying corporatiste, mais lobbying efficace source de l'échec de nos multiples démarches.

Il a fallu toute la persévérance et la conviction de Michel Vayssairat et de Joël Constans pour mener à bien la rédaction des traités de médecine vasculaire entre 2010 et 2015. Ces traités ont été réalisés sous l'égide de la SFMV, du Collège français de pathologie vasculaire (CFPV) et du Collège des enseignants de médecine vasculaire (CEMV). À noter qu'ils intègrent tous les standards de qualité pour la pratique de l'écho-Doppler. L'atlas de capillaroscopie publié en 2013 est issu de la collaboration de quatre sociétés : la SFMV, le CEMV, le CFPV et la Société française de microcirculation (SFM). Toutes ces publications représentent le socle des acquisitions nécessaires pour devenir un médecin vasculaire. Ils ont eu sûrement un rôle important pour la spécialité. Ils ont fait prendre conscience que la médecine vasculaire est vraiment un métier.

De 2008 à 2015, la SFMV a multiplié les opérations grand public de prévention qui ont impliqué des centaines de médecins vasculaires : « Des Pas Pour la Vie » (dépiage

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/2974209>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/2974209>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)